



Frais de scolarité

Enseignement secondaire inférieur filles et garçons

Ecolage

Le prix de l'écolage est de Fr 13'400.00, livres compris, par année scolaire, en 7^{ème}

Repas de midi

Les frais de cantine s'élèvent à Fr 2'200.00 par année pour quatre repas par semaine

Etude surveillée

Une heure (de 60 minutes) par semaine annuellement : Fr. 400.00.

Selon les besoins, les élèves peuvent suivre l'étude pendant des périodes limitées

Transport

Le coût du transport est fonction du nombre d'élèves, de la distance par rapport au Collège, un montant de base ayant été défini.

L'itinéraire est décidé chaque année en fonction des lieux d'habitation.

Conditions générales

Ces prix sont valables pour l'année scolaire 2011-2012 et peuvent être revus pour les années suivantes.

Les engagements financiers avec les tarifs définitifs vous parviendront au minimum deux mois avant la rentrée.

Assurance : Chaque enfant doit avoir sa propre assurance maladie et accident ainsi qu'une assurance responsabilité civile.

Les inscriptions ne sont prises que pour une année scolaire complète (10 mois).

En cas de départ durant l'année, une taxe de Fr. 1'000.00 est perçue pour couvrir les frais engagés par le Collège.

Frais d'inscription : Fr. 500.00, non déduits des frais d'écolage et non remboursés en cas de désistement ou de non promotion du primaire en 7^{ème} année.